



PH, PDC Suisse, Klaraweg 6, Case postale 5835, 3001 Berne

Office fédéral de l'énergie
Felix Frey
Spécialiste Appareils électriques et électricité
3003 Berne

Berne, le 10 janvier 2011

Consultation concernant la modification de l'article 8 de la loi sur l'énergie (LEne)

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames et Messieurs,

Vous nous avez invités, par votre courrier du 20 octobre 2010, à vous faire part de nos observations concernant l'avant-projet de modification de l'article 8 de la loi sur l'énergie (LEne), selon la motion 07.3560 de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national.

Le PDC salue la proposition de modification de l'article 8 de la loi sur l'énergie selon la motion 07.3560 de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national. Pour nous, l'augmentation de l'efficacité énergétique constitue une mesure essentielle de la politique énergétique de notre pays, pour éviter toute pénurie d'alimentation électrique, et lutter contre le réchauffement climatique.

Pour le PDC, l'augmentation de l'efficacité énergétique passe par des mesures d'incitation et de régulation. Les prescriptions de consommation doivent être continuellement adaptées à la meilleure technologie disponible, et doivent au minimum correspondre aux normes européennes. Les exigences minimales dans le domaine des installations, véhicules et appareils produits en série doivent donc être redéfinies et affinées en permanence. Il est dès lors nécessaire que le Conseil fédéral ait la possibilité d'édicter directement des prescriptions de consommation, afin que les potentiels d'efficacité puissent être exploités au plus vite, en commercialisant le plus rapidement possible les appareils les plus efficaces sur le plan énergétique, et en retirant du marché les plus mauvais.

Pour ces raisons, le PDC soutient la modification de l'article 8 de la loi sur l'énergie telle que proposée par le Conseil fédéral.

Parti Démocrate-Christien

Klaraweg 6, Case postale 5835, 3001 Berne
T 031 357 33 33, F 031 352 24 30,
info@cvp.ch, www.pdc.ch, PC 30-3666-4

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez au présent courrier et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN SUISSE

Sig.
Christophe Darbellay, Conseiller national
Président

Sig
Tim Frey
Secrétaire général